

Cellule « Personnes âgées »

PERSONNES ÂGÉES : CRÉATION D'UNE NOUVELLE CELLULE SPÉCIFIQUE



Une nouvelle cellule spécifique a vu le jour en septembre au sein de la SSMG. Elle est consacrée aux personnes âgées. Les Docteurs Geneviève BRUWIER et

Michel VANHALEWYN, responsables de la cellule, nous en présentent les tenants et les aboutissants.

Pourquoi avoir créé une nouvelle cellule consacrée aux personnes âgées ?

Geneviève BRUWIER : Nous avons créé cette cellule dans le but de rassembler et centraliser les nombreuses initiatives autour de la personne âgée qui ont lieu à la SSMG depuis plusieurs années. Cette cellule a également été mise en place avec l'ambition de proposer un éclairage éthique et interdisciplinaire à la pratique quotidienne des médecins généralistes.

Quels sont les objectifs visés par la cellule ?

Geneviève BRUWIER : La cellule spécifique vise à délivrer une formation adéquate aux médecins généralistes et à les aider à assurer un accompagnement de la personne âgée, qu'elle réside au domicile ou en Maison de Repos et de Soins.

Michel VANHALEWYN : Au sein de la cellule, nous aborderons des aspects aussi divers que variés qui permettent de resituer le patient (la personne âgée dans son environnement) et toutes les dimensions inhérentes à sa situation aussi bien au domicile qu'en MRS : la spécificité des soins à domicile et en MRS, l'interdisciplinarité, le travail en réseau, la communication, les soins palliatifs, la fin de vie, les spécificités du patient gériatrique, l'usage rationnel des médicaments, etc.

Quelles sont les actions qui seront menées par la cellule ?

Geneviève BRUWIER : La cellule spécifique mènera notamment des actions à destination des Médecins Coordinateurs et Conseillers (MCC). En effet, depuis 2011, la SSMG en collaboration avec l'AFRAMECO a développé et implémenté une formation de base et une formation continue telles qu'exigées par l'arrêté royal publié en mars 2014. Cinq éditions ont déjà été organisées tout en visant à proposer aux MCC un programme de qualité qui concerne les aspects des soins de substitution au domicile liés à l'établissement. La formation de base de 24 h au minimum comprend 6 modules de base d'une durée de 4 h (hygiène, soins palliatifs, législation – obligations administratives, médecine gériatrique et techniques de communication). Une nouvelle édition de la formation de base a déjà commencé.

Une formation continue à destination MCC est-elle aussi prévue ?

Geneviève BRUWIER : En effet. La cellule organisera, en collaboration avec l'AFRAMECO, une Grande Journée de formation continue le 7 octobre 2017. Les participants auront ainsi l'occasion de suivre les 6 heures de formation nécessaires pour exercer la fonction de MCC.

Et pour la personne âgée installée à domicile, quels sont les projets prévus ?

Michel VANHALEWYN : En 2014, la SSMG a lancé le projet Rampe-âge 2.3 (prolongement du projet RAMPE). Rampe-âge 2.3 a pour but de favoriser le maintien de la personne âgée en perte d'autonomie à domicile via une meilleure collaboration des acteurs de la première ligne de soins. Il s'agit d'un projet fondamentalement interdisciplinaire qui met l'accent sur l'importance des liens sociaux tout en visant aussi l'amélioration de la qualité de vie et l'enthousiasme des prestataires de soins. L'importance du rôle à jouer par les pharmaciens et les soins infirmiers de première ligne a été mise en évidence dans un premier temps pour s'élargir ensuite à d'autres disciplines. Le partenariat est aussi favorisé avec les structures qui collaborent de près avec la médecine générale.

Et concrètement sur le terrain ?

Michel VANHALEWYN : Le projet s'adresse donc prioritairement aux médecins généralistes, pharmaciens et soins infirmiers francophones. Dans chaque région (Brabant Wallon, Liège, Namur, Luxembourg, Hainaut – WaPi), un groupe local vise à organiser des formations interdisciplinaires avec pour objectif d'améliorer le travail en réseau. Ces formations ont pour but de sensibiliser le public cible aux quatre pôles suivants : les soins palliatifs, la personne âgée en perte d'autonomie, les réseaux et l'interdisciplinarité.

Des idées de projets à venir ?

Michel VANHALEWYN : La cellule souhaite mettre en place un projet en collaboration avec la Fondation contre le Cancer. L'objectif sera de favoriser le maintien à domicile de la personne âgée souffrant ou ayant souffert d'un cancer via une meilleure collaboration des acteurs de terrain en première ligne. S'il se concrétise, le projet sera développé dans trois zones locales (Région wallonne et Région bruxelloise). L'objectif serait de répondre à la question suivante : « Que faire pour maintenir à domicile, dans des conditions optimales, la personne âgée souffrant ou ayant souffert d'un cancer ? ».

Natasha De Boeck

Grande Journée Rampe-âge 2.3

LES DIFFICULTÉS POUR LE MAINTIEN À DOMICILE DE LA PERSONNE ÂGÉE



Le samedi 11 mars 2017 aura lieu la Grande Journée de formation Rampe-âge 2.3. Le Dr Michel VANHALEWYN, responsable de la cellule, nous présente le programme et les objectifs à atteindre.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, pouvez-vous décrire le projet Rampe-âge 2.3 ?

Michel VANHALEWYN : Il s'agit d'une actualisation du projet RAMPE, lancé en 1998 par la SSMG et dont le but était de proposer une formation en soins palliatifs aux médecins généralistes. En 2014, la SSMG a décidé de relancer le projet en élargissant les soins palliatifs aux soins continus et en favorisant le maintien de la personne âgée à domicile tout en formant à l'interdisciplinarité.

Concrètement, comment cela se passe-t-il sur le terrain ?

Michel VANHALEWYN : Le projet ne s'adresse désormais plus uniquement aux médecins généralistes mais aussi aux pharmaciens et aux soins infirmiers. Par la suite, il sera étendu à d'autres partenaires : les kinésithérapeutes, les psychologues, les ergothérapeutes, les assistants sociaux, etc. Actuellement, chaque région a son propre trio organisateur représentant les trois professions citées plus haut. Chaque groupe local organise ses propres activités en collaboration avec les structures régionales présentes sur le terrain.

Pourquoi avoir choisi d'organiser une Grande Journée ?

Michel VANHALEWYN : La formation nous semble indispensable pour assurer une vision transformée de soins à domicile. Dès lors, nous avons souhaité réunir ensemble toutes les personnes intéressées par la question. En effet, cette formation s'adresse en priorité aux médecins généralistes, aux pharmaciens et aux soins infirmiers. Cependant, les autres acteurs de terrain en relation avec la personne âgée seront également sollicités. Leur expertise peut s'avérer indispensable en fonction des sujets abordés.

Quel sera l'objectif de cette formation ?

Michel VANHALEWYN : L'objectif premier de la formation sera de mettre en évidence les difficultés rencontrées par la personne âgée au domicile, notamment en ce qui concerne les grands syndromes gériatriques. Nous veillerons aussi à sensibiliser à l'interdisciplinarité à tous les niveaux : en particulier au niveau de la première ligne de soins à domicile mais aussi l'interface hôpital/domicile.

Quel sera le programme ?

Michel VANHALEWYN : La formation commencera par un exposé dispensé par une gériatre : le Dr Pascale CORNETTE, responsable du Service de Gériatrie aux Cliniques Universitaires Saint-Luc (Bruxelles). Elle nous sensibilisera aux différents syndromes gériatriques. Désormais, lorsque l'on souhaite aborder la personne âgée dans sa globalité, on ne se centre plus uniquement sur des pathologies spécifiques (diabète, insuffisance cardiaque, etc.) mais bien sur des problèmes rencontrés par les personnes âgées (incontinence, troubles visuels et auditifs, chutes, nutrition, dépression, escarres, etc.). Après cet exposé, les participants seront invités à participer à trois ateliers thématiques afin d'entrer dans le vif du sujet et partager le bénéfice de l'apport de chacun.

Quel sera le premier atelier ?

Michel VANHALEWYN : Il sera consacré à l'apparition de problèmes cognitifs et à l'importance des aidants proches. Cela demande de créer du lien et de mobiliser toutes les ressources du réseau. Développer une approche éthique dans la reconnaissance d'une vulnérabilité qui nous concerne tous.

La nutrition sera-t-elle aussi abordée ?

Michel VANHALEWYN : Un atelier sera consacré à la dénutrition de la personne âgée. Elle est à l'origine d'une perte de poids et d'une réduction de la masse musculaire. Les conséquences sur la qualité de vie et sur les capacités fonctionnelles peuvent être importantes.

Et le dernier atelier ?

Michel VANHALEWYN : Il sera dédié à la prévention des chutes et à l'adaptation du logement. Les chutes sont fréquentes chez la personne âgée et les conséquences importantes en risque d'hospitalisation et de perte d'autonomie fonctionnelle. Une origine médicamenteuse doit toujours être recherchée.

Quelles sont les modalités pratiques ?

Michel VANHALEWYN : La Grande Journée se déroulera le samedi 11 mars 2017. La formation débutera à 8 h 45 (accueil à 8 h 15). Elle prendra fin vers 13 h 15. La Grande Journée sera organisée dans les locaux conviviaux de l'Hôtel Ibis Style à Louvain-la-Neuve.

Natasha De Boeck

GROUPES OUVERTS

jeudi 9 février 2017

20 h 30-22 h 30

Où : Namur

Sujet : Vaccinations de l'enfant •

Dr David TUERLINCKX

Org. : G.O. de Namur

Rens. : Dr Bernard LALOYUX

081/30.54.44

bernard.laloyaux@scarlet.be

jeudi 16 février 2017

20 h 30-22 h 30

Où : Dinant

Sujet : Infections et traumatologies

bucodentaires •

Dr Pierre BALLIGAND

Org. : G.O. Union des Omnipr. de

L'Arr. de Dinant

Rens. : Dr Pierre-Yves DEVRESSE

083/69.97.45

devresse@gmail.com

samedi 18 février 2017

14 h 00-17 h 00

Où : Gouy-lez-Piéton

Sujet : Entretiens scientifiques de

L'AGCRST

Org. : G.O. AGCRST

Rens. : Dr Jean-Claude DEPOORTER

071/45.88.12

jean.claude.depoorter@skynet.be

mardi 21 février 2017

20 h 30-22 h 30

Où : Philippeville

Sujet : Défis de la continuité des

soins en schizophrénie •

Dr Philippe FONTAINE

Org. : G.O. Union Médicale

Philippevillaine

Rens. : Dr Didier GOBEAUX

071/64.41.83

didier.gobeaux@skynet.be

GROUPES OUVERTS

MANIFESTATIONS SSMG 2017

Programmes et inscriptions : www.ssmg.be, rubrique « agenda »
ou via nos newsletters hebdomadaires

samedi 11 février

Grande Journée

organisée par la cellule « Santé et bien-être au travail »

samedi 18 février

Grande Journée

organisée par la commission de Bruxelles

samedi 18 mars

Grande Journée « Santé mentale »

organisée par la commission WaPi

samedi 11 mars

Grande Journée Rampe-âge 2.3

organisée par la cellule « Personnes âgées »

du samedi 22 avril au samedi 29 avril

Semaine de la SSMG

organisée par le pôle « Enseignement » de la SSMG

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT SSMG

Du lundi au vendredi, de 9 à 16 heures, sans interruption

rue de Suisse 8, B-1060 Bruxelles

Tél. : 02 533 09 80 • Fax : 02 533 09 90

Le secrétariat est assuré par 3 personnes, il s'agit de :

Thérèse Delobea • Cristina Garcia • Joëlle Walmagh

RÉPONSES AU PRÉTEST !

Réponses prétest p. 6 : 1. Vrai • 2. Vrai • 3. Faux